

Bu. 2 25 - 03 - 2019

~~Signature~~
Olivier FERNANDEZ
Commissaire Enquêteur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

31/10/2018

N° E18000041 /06

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commission ou commissaire

Vu enregistrée le 26/10/2018, la lettre par laquelle le Préfet des Alpes-Maritimes demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

Enquête publique relative au plan de prévention des risques (PPR) naturels de mouvements de terrain sur la commune de Mougins ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

VU le décret n°95-1089 du 5 octobre 1995 modifié ;

VU le décret n°2005-4 du 4 janvier 2005 relatif aux schémas de prévention des risques naturels ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2018 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Olivier FERNANDEZ est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée au Préfet des Alpes-Maritimes, au maire de Mougins et à Monsieur Olivier FERNANDEZ.

Fait à Nice, le 31/10/2018

Pour l'expédition conforme
le greffier en chef

Nadège



Pour Le Président,
Le Vice-Président

Signature
Patrice BLANC